

Chinquante-huitième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Cette conférence a eu lieu samedi le 27 mai 1876.

Étaient présents : le Révérend P. Lagacé, Principal ; M. l'abbé Rouleau, préfet de discipline ; G. Labonté, président de l'association ; MM. les inspecteurs Juneau, Tanguay et Carrier ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, J. Létourneau, D. McSweeney, J. B. Dugal, P. W. O'Ryan, F. X. Gilbert, B. Lippens, C. Côté, F. Fortin, Pageau, Tuckey, Drapeau, Fecteau, P. Simard, F. X. Bélanger, G. Vien, A. Guy, Elz. Tremblay, F. Turgeon, Potvin, Angers, Alph. Drouin, T. Simard, Prévencal, Aubé, J. B. Tremblay et Jules Cloutier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une question incidente ayant soulevé une discussion assez prolongée et l'heure étant déjà avancée, M. J. B. Cloutier remet à la prochaine séance la leçon de lecture qu'il devait faire.

M. B. Lippens lit un essai sur la philologie qui intéresse vivement l'assemblée.

M. Toussaint parle ensuite sur les changements survenus en Amérique depuis un demi siècle.

M. le président présente à l'association un petit livre intitulé : *Petites leçons de choses*, par M. l'inspecteur Juneau.

M. Lacasse présente aussi un ouvrage intitulé : *Mémorial de l'Éducation*, par M. le docteur Meilleur. M. Toussaint en prit occasion pour faire connaître aux instituteurs l'intérêt que ce vénérable vieillard a toujours porté à la grande cause de l'instruction publique et les nombreux services qu'il a rendus à la classe enseignante, pendant qu'il était surintendant, et qu'il n'a cessé de rendre depuis en s'occupant des réformes à apporter dans notre système d'éducation.

On discute ensuite le sujet suivant : "Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position de l'instituteur?" MM. J. Létourneau, J. B. Cloutier, C. Côté et B. Lippens parlent sur la question. Cette discussion devra se continuer à la prochaine séance.

M. J. B. Cloutier propose, secondé par M. G. Vien, et il est décidé : Qu'un comité composé de M. le président, M. l'inspecteur Juneau, et de MM. J. Létourneau, F. X. Toussaint, N. Lacasse et du moteur soit chargé : 1o. De s'enquérir des causes qui rendent la position de l'instituteur si difficile et des moyens à prendre pour l'améliorer ; 2o. Que le dit comité soit aussi chargé de se mettre en communication avec les instituteurs pour obtenir d'eux tous les renseignements nécessaires ; 3o. Qu'un rapport détaillé des travaux du comité soit préparé pour la prochaine réunion de cette conférence ; 4o. Qu'il soit loisible au dit comité de s'adjoindre tout autre membre qu'il jugera pouvoir l'aider soit de ses conseils, soit de son expérience.

M. N. Lacasse propose, secondé par M. F. X. Toussaint ; Que des remerciements soient votés à MM. Juneau et Meilleur pour l'envoi à cette association d'un exemplaire de leur publication.

Et l'assemblée s'ajourne au dernier vendredi d'août prochain.

Par ordre,

JULES CLOUTIER,
Secrétaire.

P E D A G O G I E .

Leçons familières de langue française

DES DEUX PARTIES DE DÉSOBRES

(Suite)

LE NOM

Maintenant, mes enfants, que nous avons reconnu qu'il y a dix espèces différentes de mots, ou, comme on dit, dix parties dans le discours, nous allons prendre l'une après l'autre chacune de ces dix parties, l'étudier en soi et voir comment on s'en sert dans le langage.

Et nous commencerons par le nom.

Le nom—vous vous en souvenez—c'est le mot qui sert à nommer les personnes, les choses, les êtres, de quelque nature qu'ils soient.

Les personnes, avons-nous dit. Mais vous êtes vous mêmes des personnes ; vous existez, vous vivez, vous remuez, vous mangez, vous parlez, vous raisonnez, vous êtes de petits hommes, qui deviendront, dans quelques années, des hommes tout à fait. Eh bien ! avez-vous des noms ?

Oui, n'est-il pas vrai ? Quand vous êtes là tous devant moi, et que je veux m'adresser à tels ou tels d'entre vous, je ne me contente pas le plus souvent de vous désigner du doigt ou de l'œil, et je dis : *Pierre, Louis, Paul*, suivant que je m'adresse à Pierre, à Louis ou à Paul. Vous entendez ces noms que je prononce, vous savez très-bien quels sont ceux d'entre vous que je désigne en les prononçant ; si bien que quand je dis *Louis*, ce n'est pas Paul ou Pierre qui me répond, quand je dis *Pierre*, ce n'est pas Lucien ou Joseph.

Chacun de vous a donc son nom, qui lui est personnel, qui n'a rien de commun avec le nom de son voisin, qui lui est propre et spécial. Ou si, comme cela peut arriver, plusieurs d'entre vous portent le même nom, si *Lucien*, par exemple, est le nom de deux ou trois d'entre vous, vous savez bien cependant que quand je désigne l'un des trois par son nom de Lucien, c'est par son nom spécial que je le désigne, n'ayant pas dans l'esprit l'idée de constater qu'il y a en lui quelque chose de commun avec ses deux camarades. Le nom spécial de ces trois enfants est pareil, et voilà tout.

Mais en est-il de même quand je dis, en parlant d'Augusto ou d'Eugène : *Auguste est un bon élève, Eugène est un mauvais élève* ? Ce mot *élève* désigne, n'est-il pas vrai ? une personne et une seule personne. C'est Auguste qui est l'*élève* que je désigne, ou c'est Eugène. Mais ne remarquez-vous pas qu'appliquant ce mot *élève* à Eugène, j'ai dans l'esprit de classer Eugène dans une catégorie (1) d'individus, à laquelle appartiendront encore, si vous voulez, Pierre, Paul, Lucien, Joseph, tous ceux qui sont ici dans cette école, tous ceux qui, n'importe où, font partie d'une école ? Si bien que le mot *élève*, tout en s'appliquant à une seule personne, tout en désignant une seule personne, la désigne, la nomme par un nom qui est commun à toute une espèce de personnes semblables à elle.

Mais je disais tout à l'heure : *Eugène est un mauvais élève*. J'aurais pu dire de même, n'est-il pas vrai : *Eugène est un mauvais garçon, Eugène est un mauvais fils, Eugène est un mauvais camarade*, etc. Comme le mot *élève*, les mots *garçon, fils, camarade*, désignent une personne, et désignent en même temps une catégorie de personnes ayant des caractères communs à laquelle appartient cette personne spéciale que j'ai en vue. Une personne peut donc être désignée par plusieurs noms indiquant la catégorie, quand cette personne appartient à la fois à plusieurs catégories. Ce sera toujours la même personne, mais considérée à des points de vue différents.

Eh bien ! mes amis, le nom qui désigne purement et simplement la personne et qui ne convient qu'à cette personne, s'appelle le *nom propre* ; celui qui convient à tous les individus d'une même espèce s'appelle *nom commun*.

Mais, dites-moi, cela étant, y a-t-il des choses qui puissent avoir un nom propre ? Evidemment oui, s'il y a des choses qui soient unes comme vous êtes un, qui aient, comme on dit, leur individualité, comme vous avez la vôtre, que l'on puisse bien,

(1) D'un mot grec qui signifie attribution ; une catégorie est un ensemble d'objets, d'êtres, que l'on range dans une même classe d'après des caractères communs qu'on leur attribue.